



DANS CE NUMÉRO :

Edito	1
La Municipalité communique	3
Le billet du syndic	3
Emondage des haies	3
Recrutement pompiers	4
Plan du village	4
Dans nos familles	5
C'est la rentrée!	6
Agenda 21	6
Sortie des aînés	7
Fête de la patate	8
Nouveaux habitants	9
Qui sont nos annonceurs	9
Késako	10
Chroniques du bon vieux temps	12
90 ans	14
Petites annonces	15

Erratum N°55

DÉCHETTERIE

...Tout objet en plastique de **moins** de 60 cm de diamètre va dans votre poubelle habituelle...

Agenda 21

Banc du terroir et pauses gourmandes (...) p.6

1942

La guerre devient mondiale (...) p.12



Fête de la patate 2012 - Un groupe de jeunes cyclistes tentent d'approcher une biche

P. Riva

Edito

L'automne est le temps des récoltes. Comme Bottens et sa fête de la Patate, plusieurs villages environnants ont mis sur pieds la fête de la pomme, de la courge, sans oublier la fête des vendanges. Votre journal a aussi engrangé de nombreuses informations qui sont autant de traits d'union entre nous. Elles vous permettent de vous sentir membres d'une communauté et aux nouveaux habitants de naviguer à vue grâce aux annonces de la Municipalité. En feuilletant la liste des manifestations, vous pourrez vous rendre compte que de nombreux bénévoles offrent de leur temps pour nous organiser des manifestations : Fête de la Patate, Agenda 21, la sortie des aînés, les Boulangers sympas et bientôt la Clé de Sol, la Jeunesse... L'énergie déployée à la mise sur pieds d'évènements locaux est primordiale si nous voulons éviter que Bottens ne devienne une simple cité dortoir.

Nos fidèles lecteurs se réjouiront de poursuivre la lecture des années de guerre à Bottens, cette fois-ci en 1942. Ils trouveront aussi des souvenirs du temps passé en lisant le témoignage de notre nonagénaire. Et pour mieux connaître Bottens, partez à la chasse au Késako !

Bonne lecture !

Agnès Fivat

PROCHAINES PARUTIONS DE CONTACT

mi-février 2013, remise des textes dernier délai le 20 janvier 2013 à 17h
mi-juin 2013, remise des textes dernier délai le 20 mai 2013 à 17h
mi-octobre 2013, remise des textes dernier délai le 20 septembre 2013 à 17h

CREATION - ENTRETIEN - ENGAZONNEMENT - PLANTATION - FOURNITURE DE PLANTES - TAILLE - ELAGAGE



BRANDT JARDINS & ANKEN

Jardinier / Paysagiste

Sylvain Brandt

Ch. de Jorattez 10

1052 Le Mont-sur-Lausanne

www.brandtjardins.ch

Mobile +41 (0)79 825 34 29

Tél. +41 (0)21 653 13 87



ROBERT CHIES

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
Acier - Alu - Inox - Vérandas - Clôtures - Entretien

Ch. de Montillier • 1041 BOTTENS
Tél. 021 881 35 44 Fax. 021 881 56 08
Natel 079 691 44 06



Peinture • Papier-peint • Moquette
Parquet • Tapis • Carrelage

Bruno SCHATZMANN

Les Placettes • 1041 Bottens

Tél. 021 882 13 13 • Natel 079 321 13 13 • Fax 021 882 13 24

*Du goût et des couleurs...
...tout simplement.*



DENIS MATHYS

ENTREPRISE FORESTIERE

1041 BOTTENS - Chemin du Ru 22
www.mathys-paysages.ch

Foresterie urbaine - Aménagement paysager - Constructions en bois

Tél. + Fax: 021 881 31 55 - Portable: 079 622 55 76 - Email: de.mathys@bluewin.ch

Ernest TZAUT & Fils

Transports - Terrassements

Rue de l'Ancien Four

1041 Bottens - VD Suisse

Tél. 021 881 18 57 - Natel 079 411 33 23



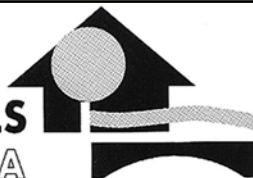
Entreprise
en bâtiment,
travaux public

P.Y. PITTET & FILS
CONSTRUCTION SA

1041 Bottens VD

Tél. 021 886 37 40

Fax 021 886 37 41



Le billet du syndic

P. Riva



Le temps passe vite. Au moment de la parution de ce troisième numéro, nous sommes déjà en automne.

Par ces quelques mots, je vous donne quelques informations sur le dernier Conseil Communal qui a eu lieu le lundi 24 septembre 2012.

Concernant l'**eau de consommation** voici un bref historique.

Notre Commune dispose de captages anciens qui ne sont plus en état. Situés sur la Commune de Poliez-Pittet, ils ont été inscrits au Registre Foncier le 21 juin 1921 pour le premier et le 8 septembre 1930 pour le deuxième. En 2007, consciente de l'importance que représente une alimentation sûre et suffisante en eau, la Municipalité a pris la décision de forer de nouveaux captages et d'amener l'eau dans le réservoir des Planches Riandes. Au cours de ces travaux, le Service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires nous a fait remarquer que ce projet ne permettait pas d'assurer un approvisionnement suffisant et pérenne de notre village. Le dit Service nous a conseillé de chercher une solution alternative avec les associations voisines. Si on devait compter du côté sensible et émotionnel que représente l'approvisionnement de l'eau dans notre Commune, votre Conseil Communal n'aurait pas suivi votre Municipalité dans son choix d'adhérer à l'Asso-

ciation Intercommunale d'Amenée d'eau Echallens & environs (AIAE). Cette décision est le fruit d'une pesée rationnelle des intérêts en jeu, dans laquelle une vision d'avenir intégrant les besoins croissants de notre population a pris le pas sur le côté émotionnel que représente la propriété d'une source. Cette décision n'apportera pas d'augmentation du prix de l'eau actuelle.

Dans ce même Conseil, les conseillers ont dû également se prononcer sur la révision du règlement communal sur la **gestion des déchets** et à l'introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets. La Loi fédérale sur la protection de l'environnement prévoit que « les cantons veillent à ce que les coûts de l'élimination des déchets urbains soient mis, par l'intermédiaire d'émoluments ou d'autre taxes, à la charge de ceux qui sont à l'origine de ces déchets », (principe de pollueur payeur). L'article 32 a) de la Loi fédérale qui introduit ce principe est entrée en vigueur le 1er septembre 1997. Dans le Canton de Vaud la Loi sur la gestion des déchets du 5 septembre 2006 est entrée en vigueur le 1er janvier 2007. Il est stipulé à l'article 30 que : « le coût de l'élimination des déchets est supporté par leur détenteur, conformément au droit fédéral ». Afin d'appliquer le principe de « pollueur – payeur », la Municipalité a choisi l'introduction de deux types de taxes :

-Le financement des coûts d'élimination des ordures ménagères sera

assuré par une taxe au poids ;

-Le financement des coûts d'élimination des autres types de déchets (carton, verre, fer blanc, vieux fer, déchets encombrants, etc.) sera assuré par le biais d'une taxe forfaitaire payée par habitant, entreprise et résidence secondaire.

Le Conseil communal a accepté la proposition de la Municipalité pour l'achat d'une benne compactante « Multipress Eco 32 m3 ».

Des informations ainsi qu'une directive vous parviendront ultérieurement sur le fonctionnement de la benne, des montants perçus, l'aide aux familles, de son emplacement, etc.

Quelques nouvelles de notre Commune: comme vous avez pu le voir, la Municipalité a procédé à des travaux de **mise en séparatif** sur la Commune. Une première étape est en train de se terminer et va permettre la mise en séparatif des maisons de la route de Thierrens.

Dans le courant du mois d'octobre, une deuxième étape sera mise en chantier sur la Route de Poliez-le-Grand, la traversée du carrefour Du Carro et le début du Chemin du Ru. Si le temps le permet, ces travaux devraient être terminés pour Noël.

La Municipalité s'excuse pour les problèmes que cela pourrait vous causer et vous souhaite néanmoins un excellent automne.

Philippe Ruchat, syndic

Emondage des haies et élagage des arbres

La Municipalité de Bottens rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994, de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies :

- A la limite de la propriété ;
- A une hauteur maximale de 0,60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas

Elagage des arbres :

- Au bord des chaussées : à 5 m de

hauteur et à 1 m à l'extérieur ;

- Au bord des trottoirs : à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail aussi rapidement que possible, dernier délai au 31 octobre 2012.

Article 15 du règlement précité:

1. Les riverains sont tenus au respect des obligations découlant du présent chapitre.

2. Après sommation écrite ou en



cas d'urgence, le voyer ou la Municipalité peuvent faire exécuter d'office, aux frais des intéressés, les travaux nécessaires pour rétablir la sécurité ou la conformité des aménagements aux abords des routes.

La Municipalité

Dans nos familles

ÉTAT CIVIL DU 24 MAI 2012 AU 25 SEPTEMBRE 2012

Naissances

Jules Scaparone Philippe, né le 11 mai 2012, fils de Amélie Philippe et Sébastien Scaparone

Karelia Mia Sagredo, née le 10 juin 2012, fille de Natalia Sagredo et Muksel Sagredo

Tyana Nicolet, née le 8 juillet 2012, fille de Cindy Nicolet et Grégory Nicolet



Mariages

Joëlle Ecoffey et Raphael Dewarrat se sont unis le 9 juin 2012

Noémie Servageon et Cosimo Cavalluzzo se sont unis le 28 juillet 2012



Partenariat enregistré

Maude Marcellin et Véronique Berset se sont unies le 2 juin 2012

Décès

Nadège Tzaut, décédée le 7 juin 2012

Louissette Gindroz, décédée le 18 août 2012

Alice Panchaud, décédée le 30 août 2012



Isabel ' Ongles
 Isabelle Stettler
 Rte de Froideville 7
 1041 Bottens
 079 214 36 48

Garanti sans décollement

Marilou
 Coiffure Dame & Monsieur

Heures d'ouverture
 Mardi : 9h-18h Jeudi : 9h-18h30 Vendredi : 8h30-18h Samedi : 9h-15h
 Tél : 021 881 21 89

Michel Rime SA

⊗ Chauffage
 ⊗ Sanitaire
 ⊗ Conduites en fouilles

♣ Maîtrises fédérales
 Sébastien ALLAZ
 Dominique RIME

Ch. Clopette 7 1040 Echallens Tél 021 881 11 70 Fax 021 882 10 57

FERBLANTERIE COUVERTURE

PHILIPPE BAVAUD Sàrl

ENTRETIEN DE TOITURES
 PARATONNERRE - ÉTANCHÉITÉ - VÉLUX

1041 BOTTENS TÉL. 021 881 50 60
 NATEL 079 412 25 48

Construire Rénover
 Un seul partenaire pour tous vos travaux

Piètrerie Peinture (intérieur et extérieur)
 Maçonnerie
 Carrelage
 Sanitaire
 Parquet et sol flottant

Pierre-André BONJOUR Sarl
 Chemin du Cottin
 1041 BOTTENS
 Tél. / Fax: 021 881 42 50
 Natel: 079 436 73 21
 E-mail: pabonjour@bluewin.ch

Auberge de l'Ecusson Vaudois
 1041 Bottens

Restauration soignée-Carte de saison-Menu du jour
 Aline et Alexandre Hutter au fourneau


 Tél: 021 881 13 46

Pompes Funèbres Générales SA
 Edmond Pittet
 Montoie, St-Roch, Paroisses, Domicile
 Jacky et Nicole LEYA-SCHWYN
 Grand-Rue 7 - 1040 Echallens

021 882 20 22 Permanence 021 342 20 20
 Bottens: Alain Panchaud 021 881 35 32 ou 079 283 31 22

Petites anecdotes
 et faits divers du Gros-de-Vaud

elle bocque

Fr 20.- s/fact. port compris
 s'adr: à Gilbert Garzoni
 1041 Bottens



C'est la rentrée!

Ce sont 9 nouveaux petits élèves qui ont débuté leur scolarité cette année au collège des Lionceaux en CIN avec Mmes Katia Pittet et Pascale Wüthrich. Trois enfants de Bottens vont à Sugnens et prennent le bus scolaire. Nos meilleurs voeux accompagnent ces enfants pour une heureuse scolarité.

Patricia Riva



Agenda 21

BANCS DU TERROIR ET PAUSES GOURMANDES



« Les amoureux qui se bécotent sur les bancs publics » comme chantait Brassens, la bonne trentaine de participants à la balade de la semaine de la mobilité n'en a pas rencontrés. Et pour cause, les 7 bancs publics de Bottens avaient été réquisitionnés par la dynamique équipe d'Agenda 21 qui avait orchestré avec originalité une balade qui sollicitait à parts égales mollets et papilles gustatives.



Développement durable oblige, on n'y dégustait que des produits strictement locaux. En voici donc l'inventaire exhaustif :

Banc de l'étang : Edwige et Bertrand Clot proposaient un savoureux lard et pommes de terre en robe des champs.

Banc du refuge : Marie-Thérèse Allaz, tout en filant la laine de ses alpa-

gas sur un rouet, offrait ses tommes de chèvres.

Banc de l'ancienne route de Froideville : Véréna Jaton et Carine Delpierre attendaient la joyeuse cohorte de pied ferme avec une avalanche de bricelets divers et un fameux jus de pomme.

Banc de Rebaton : Emmanuelle Schärli invitait ses hôtes à tremper des tranches de tresse beurrée dans la raisinée cuite à l'occasion de la fête de la patate.

Banc de la place de jeux : Arrêt «pain du Gros-de-Vaud et fromage des Brigands du Jorat»

Banc de la grande église : le maître de cérémonie, Jean-François Métraux, distribuait force pruneaux.

Banc de la petite église : Mathilde Goumaz offrait des pommes.

Stand de la Grand-Rue : Sous une pluie plus qu'insistante, Corinne Unverricht surprit tout le monde avec ses originaux chutney.

Grande salle : Enfin à la chotte, les vaillants marcheurs se réchauffèrent avec une succulente soupe à la courge concoctée par les définitivement infatigables Edwige et Bertrand Clot. Désormais, les amoureux pourront reprendre possession des sièges. Mais ne conviendrait-il pas dans une grande commune comme la nôtre de leur proposer quelques bancs supplémentaires ? N'oublions pas qu'on peut être amoureux ettrès âgé !



Texte et photos: Pascal Moullet



Dominomobile prête pour le départ-Semaine de la mobilité

Sortie des aînés



photos Jocelyne Koenig

Le 22 juin, 36 aînés se sont retrouvés pour une promenade dans la région en car postal. Premier arrêt Villars-Tiercelin. Accueillis par M. Rapin, garde-forestier et M. Racine, municipal de la nouvelle commune Jorat-Menthue, nous avons visité une partie de l'arboretum de 7 hectares comprenant plus de 100 espèces forestières. Tout en rappelant que la commune de Bottens possède également un arboretum dans la forêt des Planches, M. Rapin répondit à de nombreuses questions et donna quelques indications concernant le nouveau peuplement de châtaigniers, noyers et vieux arbres fruitiers (pommiers et cerisiers sauvages). Nous avons même pu admirer une petite parcelle de vigne.

Puis notre car nous amena admirer le travail réalisé par le TIG (Travail d'Intérêt Général). Ce projet Handi Cap & Nature est un parcours de 5 kilomètres à aménager pour faciliter l'accès forestier aux handicapés (fauteuils roulants) sur les communes de Jorat-Menthue et Corcelles-le-Jorat.

Ce jour-là deux jeunes étaient en pleine action afin d'aider à la construction du parcours.

De retour à Villars-Tiercelin, un apéritif fut servi devant la maison forestière.

La journée se termina par un repas dans notre refuge.

Merci à la nouvelle Municipalité de proposer, comme l'ancienne, une sortie pour ses aînés.

Marie-Thérèse Allaz



Fête de la patate



C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la traditionnelle Fête de la Patate, le week-end du 7 et 8 septembre.

Le vendredi soir déjà, une assistance nombreuse s'est retrouvée autour du chaudron de la traditionnelle soupe aux pois ou près du four dans lequel cuisaient des pizzas et des tartes à la raisinée.

Le temps clément a permis de prolonger agréablement la soirée et d'assister avec plaisir au concert rock donné par le groupe « Gavuline ».

Le samedi, en alternance avec la récolte des patates, le public a montré un vif intérêt à la démonstration de tonte de moutons et de conduite de troupeaux avec des chiens .

La découverte des différentes étapes du travail de la laine a attiré petits et grands.

Mis sur pieds pour les enfants, le stand de « patatographie » a été pris d'assaut et c'est peu dire ! Les animatrices ont tapé dans le mille avec cette animation ! Le soir, les enfants ont exhibé fièrement leurs T-Shirts lors d'un défilé.

A 16 heures, place aux sportifs ! Le Ski Club de Bottens proposait deux parcours de randonnée à VTT : 10 km pour les familles ou 30 km à travers les bois du Jorat pour les plus sportifs.

Là aussi, de nombreux amateurs se sont pressés au portillon de départ et chacun est rentré ravi du parcours proposé.

Le soir, dans une salle comble, les convives ont assisté à une démonstration de country par le groupe « Louise et Jacques Linedancers » avant de partager le traditionnel repas « saucisse à rôtir, purée de pommes de terre, salade et dessert. »

Bravo au comité qui s'efforce de renouveler les animations attirant ainsi un public nombreux à la manifestation.

Une nuée de bénévoles a œuvré au succès de ce week-end. Qu'ils en soient vivement félicités et remerciés.

Agnès Fivat

toutes les photos sur www.bottens.ch





Nouveaux habitants



P. Riva

Le vendredi 7 septembre, La Municipalité appuyée par les représentants des sociétés locales, a reçu les nouveaux habitants qui par leur présence ont montré leur intérêt pour leur nouvelle commune. Bien leur en a pris, puisqu'après les propos officiels, un apéritif servi sur le site de «la Fête de la Patate» a permis à chacun de sympathiser.

Agnès Fivat

Qui sont nos annonceurs?



Au N° 25 de la Grand-Rue, un institut de beauté a vu le jour. Cela fait deux ans que Coralie Panchaud a ouvert son petit nid pour voler de ses propres ailes. Dans cette famille, toute la gente féminine a le don de masser, relooker, embellir, etc.

Après une année de cours à l'école d'esthéticienne de Lausanne, elle

continue sa formation pendant trois ans auprès d'un institut, puis change de salon pour parfaire ses connaissances. Deux ans plus tard, l'opportunité étant là, Coralie ouvre son cabinet dans la maison de ses parents. C'est avec un grand sourire et toujours de bonne humeur que vous êtes accueillie dans une pièce aux couleurs chaudes. Un petit brin de causette et votre soin peut commencer.

Mesdames, vous êtes fatiguées, un petit massage s'impose. Le choix est vaste en passant par un peeling au chocolat ou des massages ayurvédiques (Indien, huiles chaudes), etc. Vous sortez ce soir,

un soin du visage et pourquoi pas une épilation traditionnelle ou avec lumière pulsée (définitive).

Vos pieds vous font mal, peut-être qu'une pédicure s'impose ? Des produits suisses de la marque Hormeta sont également en vente pour les soins du visage et du corps.

Messieurs, si vous êtes intéressés, la porte ne vous est pas fermée. Pour de plus amples renseignements, contacter Coralie qui avec sa douce voix vous renseignera sur tous les soins dont elle a le secret. Nous lui souhaitons plein succès pour son avenir.

Brigitte Caboussat

Réponse de l'énigme No 55



Les petits animaux se trouvent devant la ferme de M. Jules Thuillard, au Chemin du Chalet-Curial.

Toutes nos félicitations à nos fidèles lecteurs et à leurs petits mots d'encouragements qui nous font très plaisir!

- Michel et Paulette Joliat
- Janine Panchaud
- Paula et Patrick Althaus
- Dominique Perraudin et Michel Bron

NOUVELLE ÉNIGME

Cet outil agricole rappelle bien des souvenirs à nos « anciens ». Mais au fait, qui peut nous donner son nom, à quoi servait-il et où est-il exposé?

Si vous avez trouvé, faites-nous parvenir vos réponses sur carte postale uniquement à l'adresse du journal :

JOURNAL CONTACT
« Concours Késako »
Mme Agnès Fivat, réd.
La Maréchaussée 8 – 1041 Bottens

Texte et photos Alain Panchaud (alpa)



Patrick SCHMALZ
ENTREPRISE GÉNÉRALE 1041 Bottens
☎ 021 881 58 12

REFLEX FITNESS
PLATEAU MUSCULATION - ESPACE CARDIO-TRAINING
COURS COLLECTIFS
Suivi complet-Vêtements de sport Yalouz
Compléments alimentaires-Plan conseil en nutrition
REFLEX FITNESS, Carole Vincent, ch. de la Louye 2 1041 Bottens
Tel.Fax +41(0)21 881 16 08 / www.reflexfitness.ch

Diva Institut
MAQUILLAGE PERMANENT
TATTOO
ONGLERIE
EXTENSION, TEINTURE ET
PERMANENTE DES CILS
Ch. du Ru 18
1041 Bottens
078 626 72 42

Boulangerie-Alimentation
Ouvert 7/7 – 021 881 66 01
www.boulangerieclement.ch
1041 Bottens, Rte de Lausanne 10
lundi-vendredi: 6h-12h30 / 15h-19h
samedi: 7h-12h30 / Dimanche: 7h-12h / 17h30-19h

P. Clément

Carrelage
Revêtement
Mosaïque

ALBERT TZAUT
Ch. du Maupas – 1055 Froideville
Tél. 021 881 41 39 – Natel 079 409 31 39

Dans nos paroisses

Le hasard a voulu que cette année un nouvel Abbé et un nouveau Pasteur arrivent en même temps tout droit de Vallorbe. Leur amitié sera sans doute un atout pour notre région.

Laurent Lasserre, Pasteur



Chers habitants de Bottens,
C'est avec un grand plaisir que je me présente à vous.
Depuis le premier septembre, je suis pasteur dans votre paroisse, à 50%, avec Martine Sarasin. Dans mon deuxième 50%, je travaille comme aumônier de jeunesse, avec des ados entre leur 7^e et leur 9^e année scolaire et avec des jeunes adultes.
Avant de venir dans votre paroisse, j'étais pasteur à Vallorbe où j'ai collaboré avec un tout nouvel habitant de Bottens, l'abbé Christophe Godel, que je suis heureux de retrouver ici.
Depuis début août j'ai emménagé à Goumoëns- La -Ville, où j'habite avec mon épouse.

Quand j'en ai l'occasion, j'aime lire, jardiner et me déplacer en vélo.

Cela nous offrira peut-être également des occasions de se rencontrer!

J'ai eu le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants, ici, lors de la fête de la patate. Et je me réjouis d'avance de vous retrouver lors de cultes, à l'occasion d'activités paroissiales ou villageoises.

Au plaisir de se rencontrer!

Laurent Lasserre

Rue du Château-Dessus 3 - 1376 Goumoëns-la-Ville email: laurent.lasserre@eerv.ch



Christophe Godel, Abbé



Monsieur l'abbé Christophe Godel, vous venez de vous installer à la cure de Bottens. Quelles sont vos premières impressions ?

Les premiers jours dans le village sont très agréables. L'accueil des nouveaux habitants auquel j'ai eu la chance de participer a été l'occasion d'un premier contact avec la Municipalité, les sociétés et d'autres personnes de la localité. L'église est belle, la chorale chante bien, et les gens sont sympathiques. Je me réjouis de m'intégrer davantage par ici.

Mais d'où venez-vous ? Quel a été votre parcours jusqu'ici ?

J'ai grandi à Avenches où j'ai fait mes écoles. Au gymnase d'Yverdon, j'ai pu rencontrer les premiers ressortissants du Gros-de-Vaud. Après mon école de recrue, je suis allé 2 ans à la Garde Suisse Pontificale au Vatican. Cela a été un déclic pour les questions religieuses. A force de

découvrir cet univers magnifique, l'envie ou l'appel a grandi de m'en faire le témoin.

Vous êtes prêtre depuis longtemps ?

C'est en 2000 que j'ai terminé mes études à l'université de Fribourg. J'ai été envoyé d'abord à Lausanne, à la paroisse Notre-Dame dite "du Valentin", où j'ai été ordonné prêtre en 2001. En septembre 2004, on m'a demandé de m'occuper de la paroisse de Vallorbe, ainsi que de celle de la Vallée de Joux depuis 2009. C'est donc depuis quelques jours une nouvelle étape dans mon parcours, au service des 6 paroisses du Gros-de-Vaud (Bottens, Assens, St-Barthélemy, Villars-le-Terroir, Poliez-Pittet et Echallens).

Une dernière question, un peu indiscrette, qu'on se pose au village : quel âge avez-vous ?

Lorsque Neil Armstrong posa le premier pas sur la lune, je m'apprêtais à poser le premier pas sur la terre... N'hésitez pas à passer à la cure quand vous voyez ma voiture, si vous avez d'autres questions !

Cure de Bottens 021 881 35 41 078 861 78 59 christophe.godel@cath-vd.ch

Secrétariat décanal 021 882 22 52

Propos recueillis par Alain Panchaud



La deuxième guerre mondiale-Archives et témoignages de Bottens

4 È M E P A R T I E



1942

La guerre devient mondiale. Les Allemands envahissent la zone libre en France. Cette fois la Suisse est totalement encerclée par les forces de l'Axe.

Et pendant ce temps là, à Bottens..... Ci-dessous, les extraits de PV de la Municipalité alternent avec des témoignages d'ainés de notre village en caractère gras.

02.01.1942 Par voie d'affiche, on annonce que le Receveur est chargé de percevoir une taxe communale surles vélos.

12.01.1942 Les taupiers ont attrapé 812 taupes noires à 20 ct. et 6171 taupes grises à 18 ct.

«Les noires font des gros trous et sont plus difficiles à attraper.»

12.01.1942 Le footballclub Bottens reçoit l'autorisation d'organiser un loto au Café de la Croix-fédérale.

«Mais on n'avait pas le droit d'offrir comme lot ni volaille ni produit carné. Les heureux gagnants revenaient à la maison avec des pains de sucre et des fleurs.....»

12.01.1942 Bottens compte 410 habitants.

26.01.1942 Une collecte doit obligatoirement être organisée en faveur du Don national suisse. Elle rapportera Fr. 104.35.

26.01.1942 La compagnie des forces de Joux impose une restriction de l'éclairage public de 30 % en raison de la sécheresse.

01.02.1942 Des plaintes sont parvenues au Voyer de l'état : En hiver, les routes de Bottens ne seraient pas bien ouvertes à la circulation ! La Municipalité répond qu'elle a fait passer le triangle tous les jours.

«On passait le triangle le matin sur la route de Lausanne, l'après-midi sur celle de Poliez-le-Grand-Froidville, et plus tard sur les chemins communaux si on avait le temps..... Le problème avec le triangle, c'est qu'il ne va pas bien droit. Il slalome. On pouvait remédier un peu à ce défaut en rajoutant des lames de côté, parallèles au sens de la marche.

Quand il fallait déneiger les routes, on sonnait la cloche de la maison de commune. Les agriculteurs intéressés se rassemblaient pour une « mise à la descente ». Les adjudicataires allaient alors chercher leurs chevaux et les attelaient au battoir.»

23.02.1942 Madame A. de Lausanne fait don de tous ses biens à la commune « moyennant qu'on fasse le nécessaire qu'elle puisse être enterrée à Bottens »

«Sa tombe, couverte de lierre, a été désaffectée il y a quelques années seulement.»

02.03.1942 Une séance spéciale



de la Municipalité a été convoquée dans l'urgence afin de désigner 11 personnes chargées de mener les chevaux sur la place de mobilisation en cas de mobilisation générale.

16.03.1942 La société de chant « l'Echo des forêts » se voit refuser l'organisation d'un bal lors de ses soirées annuelles.

16.03.1942 La Municipalité est sollicitée pour recueillir des fonds nécessaires à l'érection d'un monument de Guiseppe Motta.

23.03.1942 L'Action des jeunes (citadins) pour la campagne offre ses services pour soulager les agriculteurs pendant les époques les plus chargées.

«On en a eu quelques-uns à la ferme. Parfois il y en avait un de bon...»

20.04.1942 Des réclamations sont parvenues au Préfet concernant l'état lamentable de la salle des mariages. La Municipalité va faire exécuter des travaux dans les meilleurs délais.

«La salle des mariages se trouvait à l'emplacement de l'actuelle administration communale. C'était aussi la salle du Conseil général. Curieusement, il y avait une barrière derrière laquelle prenaient place la Municipalité et le bureau du Conseil lors des séances.»

20.04.1942 La Municipalité refuse de donner suite à un appel de fonds émanant de l'association du Rhône au Rhin.

20.04.1942 On arrache le marronnier (sec ?) sis à côté de la grande fontaine devant le café Bavaud.

«Sous le marronnier de l'autre café on jouait aux boules. Un gamin redressait les quilles : le "raguilleur". Nous on disait plutôt le "queuillu"»

27.04.1942 Le ramassage des hannetons est obligatoire.

«Les larves du hanneton, les vers

blancs, sont très voraces. Elles s'en prennent aux racines. Quand on labourait, un gamin suivait la charrue et ramassait ces sales bestioles.

Quand on avait récolté les "quinquoires", on les ébouillantait et on les jetait dans le creux à lisier. Ça sentait très mauvais. Plus tard, la commune a mis à disposition un creux spécial où tout le monde allait les amener.»

04.05.1942 La société de chant est autorisée à organiser une « tombola japonaise » (?)

25.05.1942 Le Footballclub Bottens est avisé qu'il a l'obligation de ramasser le foin de sa parcelle pour le livrer à l'armée.

«C'est fou ce que l'armée rapinait ! On misait même le foin des bords de route. Celui qui n'avait qu'une ou deux vaches était demandeur. Comme on avait peu de foin, on donnait aux chevaux aussi de la paille hachée et même...du carton haché.»

20.07.1942 Les pasteurs du Gros-de-Vaud invitent les Municipalités du district à prendre des mesures pour diminuer les manifestations et réjouissances de tout genre, étant donné que dans les pays voisins tout le monde se massacre. (La Municipalité de Bottens décide alors de supprimerles lotos).

03.08.1942 La commune doit obligatoirement ensemer 250 ares supplémentaires de colza pour la production d'huile industrielle.

«On n'aimait pas semer du colza. On ne savait pas comment le faucher. Il en restait la moitié sur le champ. On ne savait pas non plus comment le battre. On avait ressorti les fléaux.»

31.08.1942 On achète une caisse à sel avec couvercle pour Fr. 540.- destinée au débitant de sel (Boulangerie Pittet)

«C'était assez prudent, car le sel rongait les murs. On avait déjà vu ça chez le débitant précédent. (Actuelle propriété Thérèse Panchaud, Grand'Rue).

Ça n'était pas qu'une simple caisse en bois. A l'intérieur, il y avait un revêtement protecteur. Quelque chose comme du grès.

On achetait le sel au poids. Le commerçant nous servait avec une puisette.»

14.09.1942 Le département militaire autorise B.P à installer un moteur électrique de 3 chevaux mais demande un plan de situation.

«Ces moteurs faisaient tourner des poulies placées en façade. Pour scier du bois ou hacher de la paille ou des betteraves, par exemple. Le réseau électrique n'avait rien à voir avec l'actuel. Je comprends bien

qu'il fallait une autorisation. D'ailleurs, il était interdit d'utiliser les moteurs de 11h. à 13 h.»

14.09.1942 Chacun doit économiser l'eau. Les délinquants (sic !) se verront privés d'eau pendant quelques jours.

16.11.1942 Les travaux de sondage visant à rechercher de l'eau ont commencé au lieu-dit : « Es Bises ».

Pascal Moullet

Pour la Chandeleur, La Petite Bretonne de Bottens propose sa Crêperie d'un soir le 1er Mars 2013 dès 18.30h à la buvette de la grande salle de Bottens
C'est l'occasion de déguster, dans une ambiance iodée de véritables crêpes et galettes de Bretagne à la carte ainsi que la soupe de poisson maison de la Pointe du Raz...



Sur réservation, depuis le 2 février 2013

Loges

côté jardin

Atelier de Retouches Couture
Ecrivain Public

Nicole Lieber Tél. 021 652 78 87
Grand-Rue 4 078 638 32 52
1041 Bottens nicole.lieber@hispeed.ch

Nicolas Frossard

Paysagiste

1041 Bottens

Tél. 021 881 30 92 Natel 079 458 82 33

- ▶ Créations et aménagements de jardin
- ▶ Entretien
- ▶ Taille, élagage
- ▶ Plantations

Poulets rôtis

Tous les lundis à Poliez-le-Grand
(devant la Maison de commune)

Tous les mardis à Bottens
(devant la Grande salle, côté route cantonale)

Tous les jeudis à Assens
(à proximité de la Gare LEB)

A votre service les 3 jours (sauf jours fériés):
à midi (11h - 13h) et le soir (17h - 19h) ou sur réservation

GRIL MOBIL

pour poulets - rôtis - saucisses (+ frigo)
à votre disposition pour vos manifestations
Location à la journée les vendredis, samedis, dimanches et jours fériés

Le Moutz - Tél. 079 217 17 92

Henriette Guignard



Photo prise lors de la visite de la Municipalité

Le 29 juin dernier, Madame Henriette Guignard a fêté ses 90 ans d'abord en compagnie de la Municipalité puis quelques jours plus tard au refuge, en compagnie de sa nombreuse famille : 4 enfants, 12 petits-enfants et 21 arrière petits-enfants ...

Ayant pris rendez-vous avec elle afin d'écrire quelques lignes sur son jubilé, nous nous sommes quittées trois heures plus tard après avoir disserté sur la condition de la femme, la guerre, le mariage, les paysannes vaudoises, la foi, bref, de quoi épuiser son mari face à tant de paroles !

Alerte, vive d'esprit, précise dans

ses souvenirs c'est un vrai plaisir de l'écouter retracer presque un siècle de vie.

Si elle reconnaît que maintenant la fatigue l'empêche de faire tout ce qu'elle aimerait, elle se dit très reconnaissante de ce que la vie lui a apporté. « Une vie, ça passe vite mais c'est fait de tant de choses. Il faut savoir s'adapter aux circonstances. Qui aurait cru que moi, fille de la Côte, j'élèverais des poules, des lapins, je ferais les foins, j'irais à l'herbe. Et de me citer un vieux dicton : « Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute. »

Stimulée par sa marraine, dont l'his-

toire mériterait à elle seule tout un article, Henriette quitte l'école du village de Bursins pour l'école secondaire de Rolle. Son rêve est d'aller à l'université pour y faire des études de médecine. Nous sommes dans la fin des années 30. Les droits aux études n'est pas une chose aisée et surtout pas pour les filles. Elle renonce même à faire l'école d'infirmière de la Source car sa mère tombe malade. Elle doit rester à la maison pour la soigner et s'occuper de gérer la maisonnée. De plus, la guerre est aux portes de la Suisse...

Elle fait alors la connaissance d'Ernest Guignard, paysan de Bottens. Sa vie bascule. Venir vivre à Bottens, c'est pour elle comme d'aller au bout du monde !

Elle s'engage alors à fond dans son rôle de femme d'agriculteur. En 1945, elle décide de relancer le mouvement des paysannes vaudoises qui avait cessé ses activités pendant la guerre. En compagnie des paysannes de Bottens, elle organise des conférences qui les sortent de leur quotidien.

Elles lancent les concours du plus beau jardin potager et du plus beau poulailler. Les participantes tiennent un cahier où sont dessinés les carreaux et dans lequel est noté le poids des récoltes. Le jury passe deux fois par an, au printemps et en automne. Les prix sont distribués à l'occasion d'une fête.

Le département de l'agriculture subsidie des cours de cuisine, de pâtisserie, de vannerie, de broderie, de raccommodage qui permettent à ces dames d'exceller dans leur rôle de paysannes.

Henriette Guignard reste dans toutes les mémoires pour leur avoir appris à faire des tourtes et ce, jusqu'à la fin des années 1980. Elle a tenu tout le canton, par tous les temps, chargée de tout son matériel, pour transmettre son savoir.

Sa passion ne l'a pas quittée puisqu'encore maintenant elle cuisine et confectionne toujours ses fameuses tourtes n'hésitant pas à prodiguer ses conseils à qui le désire.



Liste des manifestations

2012-2013

NOVEMBRE			
3 - 4 novembre	Loto	TCS	Salle Polyvalente
11 novembre	Kermesse	Paroisse catholique	Salle Polyvalente
17 novembre	Soirée chant-théâtre	Clé de sol	Salle Polyvalente
24 novembre	Soirée chant-théâtre	Clé de sol	Salle Polyvalente
23-24-25 nov.	Marché de Noël	Les Artisanas	Collège des Lionceaux
DÉCEMBRE			
1-2 décembre	Loto	Mouvement du Centre	Salle Polyvalente
27 décembre	Match aux cartes	Clé de Sol	Salle Polyvalente
31 décembre	Nouvel-An	Jeunesse	Salle Polyvalente
JANVIER			
5 janvier	Verrée de l'An Neuf	Municipalité	Salle Polyvalente
19 janvier	Souper	Jeunesse	Salle Polyvalente
26-27 janvier	Loto	FC Bottens	Salle Polyvalente
FÉVRIER			
2 février	Tournoi de foot	Juniors	Salle Polyvalente
MARS			
1er mars	Chandeleur	La Petite Bretonne	Salle Polyvalente
9 mars	Soupe de Carême		Salle Polyvalente
15 mars	Loto	Gym Dames	Salle Polyvalente
31 mars	Course aux oeufs	Jeunesse	Salle Polyvalente

PANCHAUD BATI S.A.R.L.
Charpente - couverture - boiseries

Grand Rue 1041 Bottens

Fax + tél. 021 881 16 79
Natel 079 355 40 33

Un café de rêve
Mise à disposition de machines à café
pour vos manifestations



Armbruster
Ingrid & Denis

Ch. du Ru 10
1041 Bottens
Tél. 021 882 14 54
Tél. 079 521 55 10

Petites annonces

URGENT



Recherche grande place de parc ou couvert à louer pour parquer minibus scolaire. Veuillez me contacter au **079 418 88 41**

VIDE-DRESSING

Samedi 24 novembre
de 9h-15h
à la grande salle de Morrens

Photos



Le journal Contact ainsi que le site de Bottens ne sauraient exister sans photos. C'est pourquoi nos photographes arpentent les événements de Bottens appareil en main, afin de rendre plus vivants « Contact » et le site. Si vous ne désirez pas apparaître dans nos médias, n'hésitez pas à le leur dire.

Un jour à Bottens...

Faites vivre cette rubrique photo en nous envoyant une photo prise à Bottens. Originale, jolie ou insolite...

Adresses utiles

Sociétés de Bottens

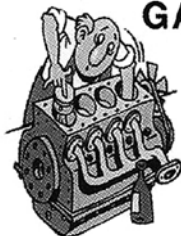
Ces listes seront publiées une fois par année. Veuillez vous référer au Contact N°54 ou sur le site www.bottens.ch

Bernard Demierre

1041 Bottens

Tél. + Fax 021 881 20 19

Natel 079 606 34 50



GARAGE DES CHAMPS

Réparations toutes marques

Préparation pour expertise

Dépannage

Test pollution + diesel

Echallens

boutique

ESPACE *homme* *femme*

www.espacehomme.ch

LE MOINE

BOISSONS DU GROS-DE-VAUD Sàrl

VINS - BIERES - MINERALES

CONSIGNATION POUR MANIFESTATIONS ET LIVRAISON A DOMICILE

«TONTON»

Meylan Philippe

019 676 32 77

«LE MOINE»

MARTIN PIERRE

079 435 12 90

boissons.gvd@romandie.com

4, ch du Pay - 1041 Poliez-Pittet

tél/fax: 021 881 53 33

Mep
Monge & Partners S.à.r.l.
Depuis 1994

Etanchéité des réservoirs, piscines

Réfection des bétons, terrasses et balcons

Revêtement de sol sans joints

Joint sur éléments préfabriqués

PETITE ENTREPRISE = PETITS PRIX
DEVIS GRATUIT

www.mep-etancheite.ch

Chemin des Planches

1041 Bottens

Tél. 021 881 29 70

Fax 021 881 63 31

Natel 079 446 17 70

E-mail: mongepartners@freesurf.ch



Quand partenariat rime avec confiance

BANQUE RAIFFEISEN D'ASSENS

Siège

Rte St-Germain 3

1042 Assens

Tél. 021 886 06 06

Fax 021 886 06 07

Agences

Rte de Lausanne 10

1033 Cheseaux

Tél. 021 847 00 47

Fax 021 847 00 48

Rue du Centre 21

1023 Crissier

Tél. 021 632 54 54

Fax 021 632 54 55

Rue de la Mèbre 4

1020 Renens

Tél. 021 631 02 02

Fax 021 631 02 03

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN



Fête de la patate 2012 P. Riva

IMPRESSUM JOURNAL CONTACT

Rédactrice en chef

Agnès Fivat : 021 881 16 28

Mise en page et envoi de vos articles

Patricia Riva: 079 624 91 21
journalcontact@bottens.ch

Rédacteurs

Pascal Moullet 021 881 24 09

Marie-Thérèse Allaz 079 457 65 81

Brigitte Caboussat 021 881 28 13

Publicité

Brigitte Caboussat 021 881 28 13

kboussm100@gmail.com

Impression

Imprivite SA-Renens

Le journal Contact paraît 3 fois par année et est distribué comme

«Tous ménages».

Les articles doivent être envoyés à la date mentionnée en première page jusqu'à 17h. Passé ce délai ils ne pourront plus être pris en considération.